## **BILAN D'ACTIVITÉ 2019**



## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le tribunal administratif d'Orléans a connu en 2019 une année difficile en raison de la baisse conjoncturelle de son effectif de magistrats dès le 1er janvier. Si les entrées sont restées stables (4594 dossiers), les sorties ont diminué de plus de 6 % pour s'établir à 4252 dossiers. Le taux de couverture s'est en conséquence dégradé entraînant une augmentation du stock de près de 11 % et une augmentation du délai prévisible moyen de jugement fixé à 9 mois et 19 jours, qui demeure cependant proche de la moyenne nationale.

La situation du tribunal reste néanmoins saine, grâce à l'effort consenti par la communauté juridictionnelle qui a concentré son action sur l'élimination des dossiers de plus deux ans pour les contenir à 2,2 % du stock, tout en assurant le jugement des contentieux urgents et prioritaires.

La plupart des contentieux sont demeurés stables. Contrairement à ce qu'ont connu la majorité des tribunaux, le contentieux « étranger » n'a augmenté que de 3,37 % et représente désormais plus de 35 % des entrées du tribunal. Seul le contentieux fiscal est significativement en baisse de plus de 30 % en 2019 après avoir enregistré une forte hausse en 2018.

Cécile MARILLER

4594 affaires enregistrées - 0,8 %

par rapport à 2018

4252

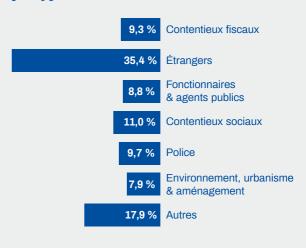
affaires jugées
- 6,4 %
par rapport à 2018

Délai prévisible moyen de jugement

9 mois et 19 jours

+ 20.4 % entre 2009 et 2019

Répartition des affaires enregistrées en 2019 par type de contentieux



## Nombre d'affaires en données nettes

